

Interpellation de Mme Delvoye et M. Bruylant : Les bruits qui courent étouffent le quartier dit « OXY 15 ».

Mme Delvoye et M. Bruylant rappellent que le quartier dont ils souhaitent évoquer la situation se compose des 15 rues comprises entre l'avenue Wolvendael, la chaussée d'Alseberg et le Dieweg.

Ce quartier n'a pas toujours eu sa physionomie actuelle. En 2005, la toute première interpellation de Mme Delvoye visait à dénoncer, photos à l'appui, l'utilisation de la rue du Château d'Eau en tant qu'itinéraire « Bison futé ». Elle remercie d'ailleurs le Conseil communal de l'époque de l'avoir entendue en décidant de mettre en sens unique la rue du Château d'Eau. Cette mesure a été la première étape vers la mise en place d'une circulation plus apaisée.

En 2009, une dizaine de personnes affirmant représenter l'ensemble des 15 rues, alors que leurs domiciles respectifs sont concentrés sur 4 rues, créaient l'ASBL « OXY 15, Mon quartier, Ma Vie », censée regrouper les rues Charles Bernaerts, du Château d'Eau, Colonel Chaltin, du Coq, de la Fauvette, Paul Hankar, Klipveld, des Moutons, des Poussins, du Repos, Robert Scott, Henri Van Zuylen et les avenues Arnold Delvaux, d'Overhem et Vanderaey.

L'ASBL OXY 15 obtiendra des subsides de Bruxelles-Environnement pour le projet « OXY durable », qui s'inscrit dans l'Agenda 21. Ce projet vise à préserver les ressources naturelles par une recherche d'économie d'énergie, promouvoir une meilleure gestion des déchets, préserver et valoriser le patrimoine naturel et bâti, diminuer les effets de la pollution et réduire les nuisances en encourageant les modes alternatifs de déplacement et en améliorant la mobilité dans le quartier.

En matière de mobilité, une phase de test a été organisée avec l'installation de nouveaux sens interdits, de casse-vitesse, de coussins berlinois. Les usagers qui empruntaient la Rue Rouge puis la rue de la Fauvette pour rejoindre le Dieweg via la rue du Château d'Eau n'ont plus été en mesure de le faire en raison du double sens interdit instauré entre la rue Henri Van Zuylen et l'avenue Vanderaey.

Suite à la demande de la majorité des habitants du quartier, et donc contre l'avis des responsables d'OXY 15, il a été à nouveau possible d'emprunter ce tronçon en direction de l'avenue Wolvendael. La pérennisation des autres aménagements a largement contribué à diminuer le trafic dans ces rues.

À présent, il semblerait que les responsables d'OXY 15 aient remis leur ouvrage sur le métier. Ils auraient à nouveau déposé un projet auprès de Bruxelles-Environnement et, toujours au conditionnel, auraient obtenu un subside pour partager ce quartier en deux. Ce bruit court avec insistance et agite le quartier car de nombreux citoyens doutent de la légitimité de cette ASBL à représenter l'ensemble des habitants des 15 rues. Des pétitions pour le projet, des pétitions contre le projet, voire des altercations entre les uns et les autres, sont désormais monnaie courante dans un quartier dont la convivialité était naguère la caractéristique principale.

Quoiqu'elle ait habité ce quartier de 1994 à 2017, soit durant plus de 20 ans, Mme Delvoye a rarement été sollicitée par ses voisins pour intervenir au Conseil communal. Mais cette semaine-ci, son téléphone n'a pas cessé de sonner, tant l'inquiétude est grandissante. Il faut absolument apaiser les tensions qui minent la vie de ce quartier.

Dès lors, quel est le sort réservé au projet des responsables d'OXY 15 ? Celui-ci est-il déjà à l'étude ? Le Collège envisage-t-il de consulter tous les habitants des 15 rues ?

M. l'Echevin Wyngaard confirme le développement de rumeurs en sens divers au sein de ce quartier en proie à l'émoi et l'agitation.

Les services de l'échevinat ont reçu deux pétitions, l'une en faveur de la fermeture de l'axe de la rue de la Fauvette, l'autre défendant la position contraire. Les avis sont donc très partagés au sein de ce quartier.

Cependant, à l'heure actuelle, le Collège n'a pas déterminé le moindre projet concernant ce quartier et aucune mesure particulière n'est prévue pour 2020. De plus, M. l'Echevin Wyngaard n'a eu aucune information quant à une subvention éventuelle de la part de Bruxelles-Environnement.

Le Plan communal de mobilité va néanmoins faire l'objet d'une révision mais le Collège n'envisage en aucune manière d'anticiper de nouveaux aménagements sans solliciter l'avis d'un bureau d'études ni procéder à une consultation.

Mme Delvoye et M. Bruylant remercient M. Wyngaard pour sa réponse, qu'ils relayeront dans le quartier afin d'apaiser les tensions.